

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

<i>En exercice</i> : 15	<i>Présents votants</i> : 15	<i>Pour</i> : 15	<i>Abstention</i> : 0	<i>Contre</i> : 0
-------------------------	------------------------------	------------------	-----------------------	-------------------

**Nombre de Conseillers***En exercice* : 15

L'an deux mille vingt-deux le 20 juin à 20 heures 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Bernard BAZINET, Maire, le conseil municipal de la commune d'AUGIGNAC,

Date de la convocation du Conseil Municipal le 13 juin 2022.

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS :**

ARLOT-PELLEVOISIN Cindy	<b>POUR</b>	JULIEN Monique	<b>POUR</b>	PEYRAZAT Pierre	<b>POUR</b>
BAZINET Bernard	<b>POUR</b>	MATHIS Franck	<b>POUR</b>	PIALHOUX Laurent	<b>POUR</b>
DAGNAS Delphine	<b>POUR</b>	MARENDA Vincent	<b>POUR</b>	ROUMAT Gérard	<b>POUR</b>
GRASSET Cécile	<b>POUR</b>	MARENDA Yoann	<b>POUR</b>	VEDRENNE Jean	<b>POUR</b>
GENDRE Valérie	<b>POUR</b>	METIFEU Francis	<b>POUR</b>	VIGNERON Sébastien	<b>POUR</b>

**ABSENT(S) EXCUSE(S) :****ABSENTS :****SECRETAIRE DE SEANCE** : Gérard ROUMAT**2022-26 Convention de servitude ENEDIS**

Des travaux d'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique sont programmés à la ZAE du Point du Jour par ENEDIS

Dans ce cadre, Enedis nous propose une convention de servitude pour le passable de son infrastructure, la commune étant propriétaire des parcelles C 1959 (voie de desserte de la ZAE) et C 1961 (poste électrique PAC) impactées par ces travaux.

Monsieur le Maire en donne lecture aux membres du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité les termes de la convention de servitude pour l'amélioration de la qualité de la desserte et d'alimentation du réseau électrique et autorise le maire à la signer.

Le Maire certifie sous sa  
Responsabilité le caractère  
Exécutoire de cet acte.  
M. Bernard BAZINET

Pour copie conforme en Mairie, le 22 juin 2022  
Au registre sont les signatures  
Le Maire  
M. Bernard BAZINET

